

Québec, le 26 mars 2010

Monsieur,

Je suis maintenant en mesure de répondre à votre demande d'accès, reçue le 10 mars dernier, et de vous transmettre un tableau indiquant le nombre de journées de maladie utilisées par les employé(e)s du Ministère, et ce, du 1er janvier au 31 décembre 2009. À titre d'information, le Ministère comptait 517 employés au 31 mars 2009.

Concernant les renseignements relatifs à la détresse psychologique vécue par les employés du Ministère, les seules données que nous détenons à cet égard concernent le nombre d'employés du Ministère ayant eu recours au Programme d'aide et d'écoute, un service offert pour les aider à résoudre leurs problèmes ou certaines difficultés affectant ou pouvant affecter leur vie personnelle ou professionnelle. Durant l'année financière 2008-2009, ce service a bénéficié à 39 personnes.

Afin de satisfaire à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c.A-2.1), je vous transmets un avis vous informant des recours prévus par la loi et indiquant notamment les délais dans lesquels ces recours peuvent être exercés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès aux documents,



Jean Dionne

LMAM2010-00037/2010-023

Québec
Aile Chauveau, 4^e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2040
Télécopieur : 418 644-9863
www.mamrot.gouv.qc.ca

Montréal
800, rue du Square-Victoria, bur. 3.16
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-3860
Télécopieur : 514 873-2620

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

A) TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL – Année 2009

Catégories d'emploi	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Cadres, membres d'organisme et autres	28,5	35,5	8,5	7,5	12,5	15,5	9,5	6,0	6,5	32,0	37,5	13,5
Professionnels	208	199,5	89	124,0	109,0	125,0	119,5	116,0	132,5	146,5	182,5	125,0
Fonctionnaires et ouvriers	265,5	231,5	135,5	251,5	250,5	241,5	214,5	219,0	271,5	289,0	308,5	284,5
TOTAL	502	466,5	233	383,0	372,0	382,0	343,5	341,0	410,5	467,5	528,5	423,0

Comprend les codes d'absences 120 - 246 - 248 - 270